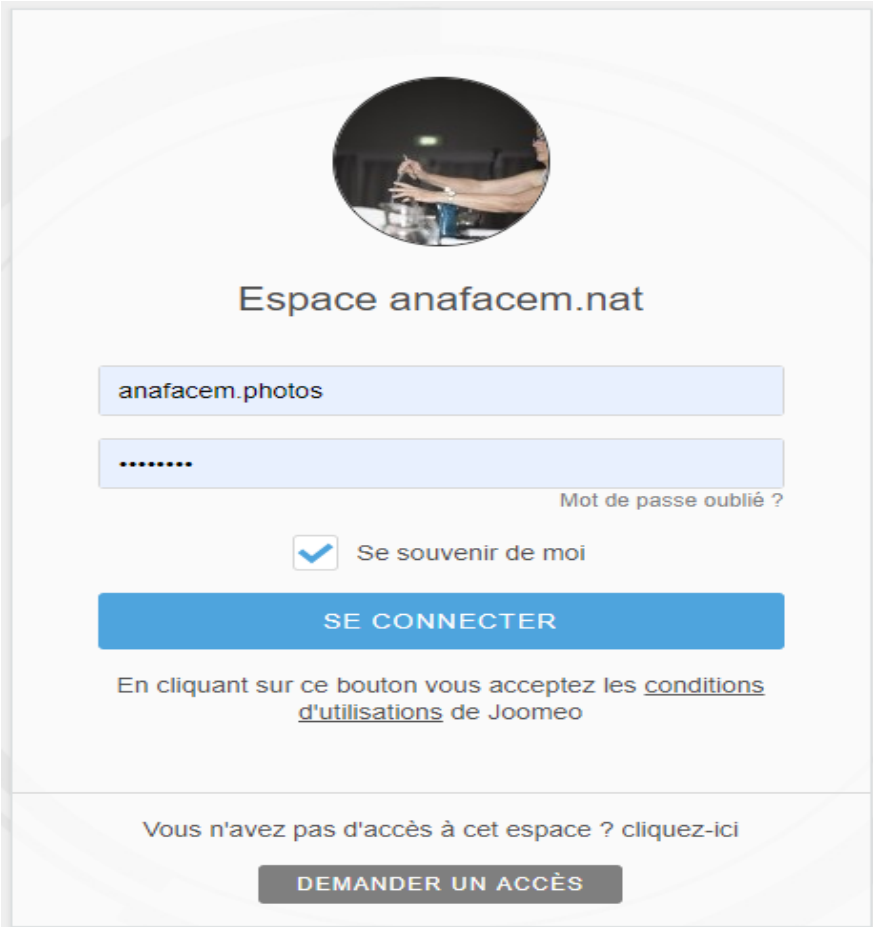


La protection des données personnelles (RGPD) nous oblige à avoir un mot de passe pour accéder aux photos. Nous avons choisi l'application "JOOMEO" qui oblige à taper un mot de passe pour accéder à vos photos.

Comment Visualiser les photos dans JOOMEO?

Cliquer sur « Toutes les photos » de la page du site WEB anafacem.fr, de votre délégation

Renseigner l'écran de la façon suivante :



Le « mot de passe » est à demander à votre délégué, ou à tout membre du bureau.

La liste des délégations s'affiche sous forme de dossiers

Cliquer sur le dossier au nom de votre délégation, puis l'album que vous voulez visualiser.

Pour revenir cliquer sur « Ma Médiathèque »

N'oubliez pas de vous « Déconnecter » avant de quitter « Joomeo ».